



Garde d'enfants placés en famille d'accueil

Par Visiteur

Comment récupérer mes enfants placés en famille d'accueil par l'ase

Par Visiteur

Bonjour Madame

Par qui et pour quel motif vos enfants ont été placés?

Cordialement

Par Visiteur

Mes enfants ont été placés, à la mort de mon mari il y a 7 ans par pendaison, ces moi qu'il les trouver, je me suis retrouvée seul avec 4 enfants et sans travail. J'ai fait une grosse dépression. Je suis tombée dans l'alcool et fait beaucoup de séjour en clinique PSYCHIATRIQUE; J'AI FAIT UN COMA HÉTILIQUE DANS UN RESTAURANT AVEC MES ENFANTS? C'EST LA QU'ILS ONT ÉTÉ PLACÉS J'AI FAIT UNE CURE DE DESINTOXICATION ET JE SUIS STABILISÉ POUR LA DÉPRESSION J'AI DÉJÀ UNE GARDE SECANTIEL LE WEEKEND LE MARDI SOIR AU MERCREDI SOIR ET TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES
JE TRAVAILLE QUAND SAISON DE DÉCEMBRE À AVRIL POUR L'INSTANT JE N'AI PLUS DE TRAVAIL

Par Visiteur

Bonjour Madame

Vous devez faire une requête auprès du juge pour enfants en charge du dossier de vos enfants afin de demander à récupérer la garde principale de vos enfants.

Si vous le souhaitez vous pouvez vous faire assister d'un avocat et si vos revenus ne sont pas suffisants bénéficier de l'aide juridictionnelle.

Cordialement

Par Visiteur

Je ne suis pas du tout satisfaite de votre réponse, il n'y a besoin d'être avocat pour me répondre cela, je m'en doute, c'est évident. J'attends des réponses plus professionnelles et adaptées à ma situation, pas une réponse vague. Je trouve que cela fait un peu cher le renseignement inutile

Par Visiteur

Madame

Ce n'est nullement une réponse vague.

Je n'ai pas votre dossier sous les yeux. En outre nous sommes là pour faire de l'information juridique et non monter un dossier à présenter au juge.

Je ne vois pas ce que je pourrais vous apprendre de plus que la marche à suivre.

Cordialement

Par Visiteur

Quelle sont les pièces qu'un juge demandera par rapport a mon cas que j' est expliquè, j'ai besoin de prèparer ma dèfence? Voila ce que je veux savoir

Par Visiteur

Madame

C'est bien ce que je précisais, nous ne sommes pas là pour preparer votre défense car nous ne nous substituons pas à un avocat.

Le juge vous demandera à ce que vous apportiez la preuve d'une stabilité, financière et matérielle.

Il s'assurera que financièrement vous pouvez assumer vos enfants, ce qui à l'heure actuelle risque de poser problème puisque vous n'avez pas d'emploi.

Que vous avez un appartement ou une maison assez grande pour les accueillir et que d'un point de vue psychologique vous êtes stabilisée.

Le juge ordonnera sans doute une enquete sociale.

Cordialement

Par Visiteur

Merci, c'est ce que je voulèe savoir, et cette en quette social consiste en qu'oi?

Par Visiteur

Pouvez vous me répondre juste a cette question, que demande t'il et a qui quand on fait une enquette social et quoi?

Par Visiteur

Madame

Nous ne répondons pas à la minute.

L'enquete sociale peut porter sur différents points.

Le projet familial, votre entourage, vos fréquentations, votre situation personnelle (comme je vous l'ai précisé financière et matérielle).

Il est également possible que vous enfants soient entendus.

Pour schématiser le juge cherche à s'assurer que vos enfants vont évoluer dans un milieu équilibré.

Cordialement

Par Visiteur

Merci pour votre réponse

Par Visiteur

Madame

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.

En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement

Par Visiteur

Madame

Votre commentaire est totalement injustifié.

Encore une fois je ne suis pas juge et je ne peux me substituer à votre avocat qui lui aura votre dossier en mains.

Je vous ai parfaitement éclairée sur la question posée et ai fourni les éléments de réponse.

A partir de là je ne peux pas vous garantir que vous allez récupérer vos enfants.

Cordialement